

# PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

## Lutte contre le Covid-19: dix "clandestins" à bord d'un bateau de la CNNII

**TOUS** seraient des compatriotes, qui tentaient de rallier la capitale économique.

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

L'ÉQUIPAGE du bateau Sette-Cama de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) a été surpris avec dix (10) passagers (tous des nationaux) à son bord, dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Le caboteur censé transporter du fret a été rattrapé par les éléments de l'antenne provinciale de la Direction générale des recherches (DGR), alors qu'il venait d'accoster.

Après la perquisition, les limiers ont mis la main sur 10 passagers dissimulés dans le bateau. Alertées, les autorités judiciaires et administratives se sont dépêchées sur place pour constater les faits. Pour des raisons de sécurité, la direction régionale de Santé maritime, présente sur les lieux, a aussitôt pris ses dispositions. Ainsi les passagers "clandestins" ont été convoyés au Centre hospitalier régional de Ntchengue pour un confinement immédiat. Là-bas, Clet Ovono Edzo, directeur régional de Santé, a rassuré sur les conditions du confinement de ces contrevenants aux mesures de restrictions du gouvernement contre la propagation du Covid-19.

Le responsable sanitaire a, par



Photo: Christelle Ntsame

**Les "clandestins" au moment de leur débarquement.**

ailleurs, affirmé que ces compatriotes seront pris en charge par la sous-commission du Comité provincial de lutte contre le coronavirus, présidé par le gouverneur de province, en attendant les bilans médicaux requis.

De son côté, Jean-Félix Bayonne, chef de site de la CNNII/Port-Gentil, a exprimé son indignation: "Nous prenons toutes les dispositions possibles pour qu'aucun passager ne monte à bord. Mais étant sédentaires,

nous ne pouvons pas maîtriser ce qui se passe en mer. Pour l'instant, je ne vais accuser personne", a-t-il expliqué, ajoutant que les responsabilités seront établies dans cette affaire qui ne manquera pas de faire des vagues.

## Denrées alimentaires : la ville sous pression ?

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

La capitale économique, à l'heure du confinement partiel, tient bon. Les étals des marchés et les rayons des magasins restent garnis. Les prix n'ont pas pris l'ascenseur. Ils sont stabilisés. Il ne manque pas, cependant, des opérateurs véreux. Les administrations déconcentrées concernées veillent, heureusement, au grain. Pendant combien de temps la presque-île pourrait encore supporter le contrecoup de ces mesures ? Sur les produits agricoles, les pirogues continuent d'approvisionner la ville à partir du district de Ndougou (département d'Etimboué), du Lac Anengue et de l'Ogooué (département de Bendje) et de Lambaréné (Moyen-Ogooué). Deux agents du service provincial des Affaires maritimes sur place s'assurent que les embarcations ne transportent pas les passagers, et qu'ils respectent le confinement partiel. Plusieurs commerçantes, interrogées jeudi dernier au quai pirogue de fortune du Camp Boiro, dénoncent l'augmentation du titre de transport

pour les accompagnateurs du fret, qui est passé du simple au double (de 10 000 à 20 000 francs). Toutefois, le prix de transport d'un régime de bananes est maintenu à 500 francs. Maintenant que les prix du carburant ont baissé, beaucoup espèrent que le titre de transport suivra la même courbe. Le prix du bâton de manioc affiche aujourd'hui 1 000 francs, au lieu de 800 francs habituellement, voire moins. Une façon pour les vendeuses de se rattraper. Les ballots de citron ont augmenté également. Il faut déboursier 20 000 F pour s'offrir un seul, contre 7 000 francs auparavant. Ici, on évoque surtout la rareté du produit dans les champs de production. Le coût des tas d'aubergine, d'oignon, gombo...n'a pas bougé, même si d'aucuns soupçonnent que le contenu a maigri. Au final, Port-Gentil tient encore bon, même si les gestionnaires des entrepôts évoquent l'amenuisement des stocks. Ils redoutent les pénuries, au cas où le Covid-19 ne serait pas vite neutralisé. D'où l'appel à la responsabilité, à travers le respect des gestes barrières édictés par les autorités.

## La direction générale ouvre une enquête

J.O.  
Libreville/Gabon

DANS un communiqué parvenu à notre rédaction hier, la direction générale de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) a réagi aux événements du week-end écoulé. Tout en déplorant la présence de 10 passagers "clandestins" à bord de son navire Le Sette-Cama, en violation par l'équipage des prescriptions gouvernementales relatives à la lutte contre le Covid-19, la CNNII a pris des mesures conservatoires, afin de tirer au clair cette affaire qui a défrayé la chronique à Port-Gentil, samedi dernier. Ainsi, la direction générale a décidé d'ouvrir une enquête administrative interne. Il s'agira d'adresser des demandes d'explications aux responsables du site de Libreville, dit ACAE. Ensuite, il est procédé au débarquement,



Photo: msm/ L'Union

**La direction générale de la CNNII a pris des mesures conservatoires.**

à titre conservatoire, de l'équipage en cause pour être présenté devant un conseil de discipline après la période de confinement. Ce qui entraîne, de facto, la désignation d'un nouvel équipage. En outre, cette situation de violation des prescriptions gouvernementales a également conduit l'instance dirigeante de ladite compagnie de navigation, à décider de renforcer les mesures d'inspection des navires par les différents services et administrations qui interviennent sur les ports placés sous sa responsabi-

lité. Non sans aborder la question de la décontamination du navire incriminée à Port-Gentil, dans les prochains jours. Dans ce même communiqué, la Compagnie a promis de "sanctionner cette faute, conformément au Code du travail". Tout en se réservant le droit d'ester en justice "les agents dont la culpabilité sera démontrée par l'enquête administrative interne et le conseil de discipline", prévient-elle. Il ne reste plus qu'attendre les conclusions de cette affaire.